



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 009 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 10 décembre 2013

Président

L'honorable Peter Kent

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 10 décembre 2013

•(0845)

[Français]

Le président (L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC)): Bonjour, chers collègues.

[Traduction]

Durant la première heure de la séance, nous entendrons un exposé, puis nous discuterons de la contribution du Canada aux secours humanitaires aux Philippines.

Parmi nos témoins, nous accueillons deux représentants du ministère de la Défense, le major-général Michael Hood, directeur de l'état-major, État-major interarmées stratégique, et le major-général Steven Noonan, commandant adjoint, Commandement des opérations interarmées du Canada; ainsi que deux représentants du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, Leslie Norton, directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale, et Andrew Shore, directeur, Direction des affaires humanitaires et des interventions lors de catastrophes.

Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui pour discuter de cette importante mission.

Major-général Hood, vous disposez de 10 minutes pour faire votre déclaration.

Major-général Michael Hood (directeur, état-major, L'État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis ravi d'être ici pour faire le point sur la contribution militaire canadienne aux opérations de secours menées dans les Philippines, à la suite du passage du typhon Haiyan.

Comme vous le savez, le typhon le plus puissant mesuré à ce jour a frappé les Philippines le 8 novembre dernier, dévastant une grande partie du pays.

[Français]

La tempête a fait plus de 5 000 morts, a détruit plus de 2 millions de maisons et a touché 15 millions de personnes. Malgré leurs meilleurs efforts et leur préparation, les Philippines ont rapidement été dépassées par l'ampleur de la catastrophe. Il est devenu clair que le pays avait besoin de l'aide de la communauté internationale.

[Traduction]

Immédiatement après le passage du typhon, le Canada a lancé une intervention humanitaire rapide et exhaustive, dirigée et coordonnée par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, conformément aux procédures habituelles du gouvernement du Canada en réponse à des catastrophes naturelles à l'étranger. Mes collègues des Affaires étrangères qui m'accompagnent aujourd'hui pourront certainement répondre à toute question portant sur cet effort général.

Le 11 novembre, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a annoncé que le premier ministre avait autorisé le déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe — l'EICC — dans le cadre de l'effort pangouvernemental. Les premiers éléments de cette équipe sont partis dans l'heure suivante.

L'EICC, en tant qu'un des outils de réponse dirigés par les civils, permet au Canada d'intervenir rapidement, dans le cas d'une catastrophe ou d'une crise humanitaire, lorsqu'un pays en fait la demande. L'équipe, à taille variable, est composée d'un large éventail de capacités, notamment de la recherche et du sauvetage en milieu urbain, du génie militaire, de la médecine d'urgence et du transport par hélicoptère.

Les membres de notre EICC fournissent une aide rapide, en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales et avec les partenaires humanitaires, afin de répondre aux besoins de secours immédiats après une situation d'urgence ou une catastrophe. L'EICC vise à prévenir les effets secondaires qui surviennent après une catastrophe tels que la maladie et la malnutrition, et sert à stabiliser la situation avant de passer le relais à des acteurs civils en mesure de fournir une aide à plus long terme.

Le 10 novembre, l'Équipe de soutien stratégique interministérielle, l'ESSI, un groupe de huit membres, sous la direction du MAECD et avec l'appui du commandant de l'EICC, a quitté le Canada à bord d'un avion CC-144 Challenger. Le 13 novembre, les membres de cette équipe assuraient déjà la liaison avec les autorités philippines fédérales et locales et menaient des activités de reconnaissance afin de déterminer où l'EICC pouvait être la plus utile. L'établissement rapide de liens multilatéraux a permis au Canada d'apporter l'aide appropriée, au bon endroit et au bon moment.

On a rapidement déterminé que l'aide du Canada était requise dans le nord de l'île de Panay, dans la partie ouest des Visayas. Cette zone se situait directement dans le passage du typhon, mais n'avait pas encore reçu d'aide. Cette région avait été durement touchée, et les besoins en eau potable, en aide médicale, en dégagement de routes et en réparation d'infrastructures étaient immenses. De plus, à cause du relief accidenté de la région et des infrastructures endommagées, les capacités offertes par les hélicoptères étaient des plus utiles.

Grâce à nos avions C-17 Globemaster et CC-150 Polaris, les Forces armées canadiennes ont rapidement mis en place un pont aérien pour le transport du personnel et de l'équipement vital dont avait besoin la population philippine. Elles ont notamment transporté trois hélicoptères Griffon, des véhicules du génie, des fournitures médicales et des systèmes de purification d'eau à grand volume. Par ailleurs, l'avion CC-144 Challenger a servi à faire de la reconnaissance aérienne et du transport d'un point à l'autre dans le théâtre des opérations.

•(0850)

[Français]

Le 15 novembre, les membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe — l'EICC — avaient établi leur quartier général dans la ville de Roxas, dans la pointe nord de l'île de Panay. Dès le départ, des experts civils dans les questions humanitaires et politiques du MAECD ont été intégrés à l'EICC afin d'assurer la mise en place de procédures de coordination appropriées. Le personnel du génie a immédiatement commencé à dégager les routes importantes alors que les équipes médicales commençaient à voir des patients le lendemain.

[Traduction]

Au cours des jours suivants, l'équipe s'est rapidement élargie. On a déployé plus de 300 personnes dans toute la région pour fournir de l'aide à ceux qui en avaient le plus besoin. Les hélicoptères ont entrepris leurs missions de vol et pouvaient ainsi apporter des secours et des soins médicaux aux régions les plus isolées du nord de Panay. Au même moment, nos équipes de génie continuaient de dégager des routes et de réparer des infrastructures importantes. Elles ont notamment réparé des génératrices électriques d'urgence dans des installations vitales, comme les hôpitaux.

L'avion Challenger a assuré le transport intra-théâtre et a aidé aux mouvements des nombreux hauts dirigeants, comme le secrétaire-général adjoint des Nations Unies. Les organisations internationales ont ainsi pu évaluer la situation. Je souligne tout particulièrement le transport à bord du Challenger, entre Ormoc et Manille, d'une enfant de 12 ans à la jambe gravement infectée, à qui on a pu prodiguer des soins qui lui ont sauvé la jambe et la vie.

Le 24 novembre, le commandant de l'EICC a déclaré une capacité opérationnelle totale. L'équipe s'activait sans relâche dans tous les secteurs d'opérations. À cette date, les deux systèmes de purification d'eau par osmose inverse, les SPEOI, fonctionnaient et avaient déjà produit 7 000 litres d'eau. De plus, les trois hélicoptères étaient dans le théâtre et aidaient non seulement à transporter des équipes médicales mobiles, mais aussi à acheminer des vivres du Programme alimentaire mondial aux villages isolés de Panay.

À mesure que la mission avançait, les ingénieurs aidaient les ONG à construire des abris d'urgence pour loger des personnes déplacées en raison d'un déversement de pétrole qui avait été causé par la tempête. Le 27 novembre, on comptait 20 officiers de liaison militaire philippino-canadiens répartis partout dans la zone d'opération de l'EICC afin de faciliter la coordination des efforts d'aide humanitaire.

Pendant toute l'intervention, l'EICC a travaillé étroitement avec le gouvernement et les Forces armées philippines, les autorités gouvernementales locales et nos alliés militaires, comme la Force militaire de l'Australie et la Marine royale britannique, dès leur arrivée dans le théâtre des opérations. Cette coordination s'est avérée essentielle pour maximiser l'effet de l'EICC sur le terrain.

De plus, l'EICC a souvent mené des missions conjointes avec des ONG qui oeuvraient dans la région, ce qui a poussé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies à saluer les opérations de l'EICC comme modèle de coopération civile-militaire.

À l'heure actuelle, les Forces armées canadiennes comptent 316 membres en appui aux opérations aux Philippines. Je suis heureux de vous informer qu'à ce jour, nos militaires ont distribué plus de 260 000 litres d'eau, soigné près de 5 100 patients et aidé les ONG à livrer plus de 121 000 livres d'aide alimentaire d'urgence.

Les trois hélicoptères Griffon du Canada ont effectué plus de 140 vols à l'appui des opérations de l'EICC.

Les troupes du génie de l'EICC ont dégagé 122 kilomètres de route, réparé huit génératrices électriques importantes et aidé à la réparation et à la construction d'abris d'urgence et d'entrepôts temporaires pour les ONG.

Enfin, avant de revenir au Canada, le Challenger a effectué 60 missions en appui aux efforts de l'EICC.

•(0855)

[Français]

Le fait qu'il y ait eu des effets rapides sur le terrain est le fruit d'une attention particulière portée à la préparation, au maintien de l'état de disponibilité et aux trois liaisons avec les autres partenaires du gouvernement. Nos plans d'urgence détaillés nous ont permis d'intervenir dès le début et de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble du gouvernement. Nous avions de nombreuses options à notre disposition pour appuyer la réponse du Canada à cette catastrophe, et ce, dans les délais les plus courts.

[Traduction]

Pour aider le comité dans ses travaux, j'ai fourni une présentation qui comprend des renseignements et des détails supplémentaires afin que vous puissiez les examiner.

Le major-général Noonan, Leslie Norton, directrice générale de la Direction de l'assistance humanitaire internationale, Andrew Shore, directeur de la Direction des affaires humanitaires et des interventions d'urgence, ainsi que moi-même, serions heureux de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, général Hood.

Nous allons entamer notre première série de questions de sept minutes. Madame Gallant, la parole est à vous.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Les actions de l'EICC symbolisent sans aucun doute les qualités du Canada, c'est-à-dire la force, l'esprit de décision et le profond engagement humanitaire. Indépendamment de la capacité d'une personne d'être déployée à quelques heures d'avis, il arrive quelquefois que le mari et la femme sont tous deux membres des Forces et que des membres soient des parents seuls; il est donc nécessaire que chacun ait un plan en place pour partir à si court préavis. Ils sont entraînés pour être prêts.

Pourriez-vous dire au comité quel type de formation peut leur permettre d'être déployés dans d'aussi brefs délais afin de fournir cette aide humanitaire et médicale immédiate?

Mgén Michael Hood: Merci pour votre question, madame Gallant.

Comme vous l'avez souligné, il existe manifestement plusieurs niveaux de disponibilité opérationnelle au sein de l'EICC pour permettre cette intervention immédiate. Mon collègue, le Mgén Noonan, du Commandement des opérations interarmées, serait probablement mieux en mesure que moi de répondre à cette question.

Major-général Steven Noonan (commandant adjoint, Commandement des opérations interarmées du Canada, ministère de la Défense nationale): Merci, Mike.

L'EICC est l'un des plus hauts niveaux de disponibilité opérationnelle des Forces armées canadiennes. Elle prépare chaque année un plan d'urgence, en collaboration avec ses partenaires interagences, dans le cadre d'une approche pangouvernementale.

On désigne le personnel et on définit l'équipement qu'on regroupe à notre tête de pont aérienne stratégique, à Trenton. L'équipement est constamment renouvelé, de sorte qu'on peut fournir cette capacité à de très courts préavis. On donne 12 heures d'avis aux éléments de reconnaissance ainsi qu'aux équipes d'aide humanitaire et de secours, c'est-à-dire le groupe précurseur de l'EICC, tandis que le gros des troupes doit se préparer à partir à 48 heures d'avis.

Par contre, ces éléments ne sont pas forcément affectés uniquement à l'EICC; ils exécutent d'autres tâches, mais ils s'entraînent au moins une fois par année en prenant part à l'exercice Ready Renaissance. D'ailleurs, toute cette intervention se fait dans le cadre de l'opération Renaissance. Elle est liée à ce plan d'urgence.

C'est le cadre collectif dans lequel ils mènent leurs opérations. Pour ce qui est de la préparation individuelle, tous les membres de l'EICC reçoivent toutes sortes de formations, notamment sur l'utilisation des armes et en premiers soins, et subissent une évaluation psychologique afin de réaliser toute l'incidence qu'un tel sinistre peut avoir sur eux. Il s'agit de l'état de préparation normal. Ensuite, selon le temps qu'on leur alloue, ils pourront mieux se sensibiliser à la culture et apprendre à connaître la région touchée où ils se rendront.

• (0900)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, chose certaine, nos pensées et nos prières accompagnent ces personnes extraordinaires, surtout celles qui devront passer la période de Noël loin de leurs familles.

Cela dit, j'aimerais partager le reste de mon temps avec mon collègue, M. Norlock.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci également à nos témoins d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais avoir un aperçu avant et après de la capacité du Canada de se rendre partout sur la planète pour faire face à une catastrophe ou aider ceux qui ont été touchés par une catastrophe.

Major-général Hood, étant donné que nous ne disposons que de très peu de temps, pourriez-vous brièvement comparer notre capacité actuelle de déployer l'EICC partout au Canada et ailleurs dans le monde à celle que nous avions avant l'acquisition de nos capacités tactiques et de transport lourd, et nous dire comment cela se répercute sur le terrain?

Mgén Michael Hood: Merci beaucoup pour votre question.

Comme vous le savez sans doute, lorsque de telles catastrophes surviennent quelque part dans le monde et qu'on envisage de déployer l'EICC, le facteur temps est très important. Si nous n'avions pas nos ressources de transport aérien actuelles, nous serions en

concurrence avec les autres pays dans le monde pour louer cet équipement. Auparavant, il aurait fallu conclure un contrat et cela aurait réduit la rapidité d'intervention.

Depuis l'acquisition des C-17, en 2007, nous avons cette capacité au sein des forces mêmes. Dans ce cas particulier, le 9 novembre, la plupart de nos C-17 participaient au retrait de l'équipement de l'Afghanistan, étant donné que nous sommes en train de mettre fin à notre contribution là-bas. Le pont aérien se trouvait à l'est de l'Afghanistan, soit à une distance considérable. En l'espace de 24 à 36 heures, nous avons rapatrié tout le matériel et nous étions prêts à redéployer l'EICC à 16 000 kilomètres dans la direction opposée, aux Philippines.

Au niveau stratégique des Forces canadiennes, la capacité de déployer nos propres ressources nous permet d'intervenir rapidement et contribue grandement à la réussite des missions de l'EICC.

M. Rick Norlock: Merci beaucoup.

Vous étiez le commandant à la BFC Trenton. Je me souviens qu'avant d'acquiescer des moyens de transport de charges lourdes, comme vous l'avez mentionné dans votre réponse, nous devions louer l'équipement. J'ai d'ailleurs vu très souvent un Antonov sur la piste de la 8^e escadre de la BFC Trenton.

On m'a dit, et vous pourrez me le confirmer, que cela pouvait littéralement prendre des semaines, voire des mois, particulièrement au plus fort de notre mission en Afghanistan, pour louer un aéronef capable de transporter une unité comme l'EICC.

Est-ce exact?

• (0905)

Le président: Très brièvement.

Mgén Michael Hood: Absolument.

Comme je l'ai dit, on retrouve très peu d'aéronefs ayant la taille et la capacité des C-17 sur le marché, et c'est un marché très concurrentiel. Si nous devions passer par tous les mécanismes de passation de contrats et que ces aéronefs étaient disponibles, nous parlerions certainement de semaines et non pas de jours. Vous avez tout à fait raison.

Le président: Merci, major-général.

Monsieur Harris, allez-y, je vous prie.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, pour votre exposé.

De toute évidence, tous les Canadiens sont préoccupés par la catastrophe des Philippines et sont très heureux que le Canada puisse offrir son aide.

J'ai quelques questions précises à vous poser, pour faire suite aux propos de M. Norlock au sujet de la disponibilité opérationnelle. Vous avez dit que le gros des troupes était prêt à partir à 48 heures d'avis.

Tout d'abord, j'aimerais savoir si l'autorisation du premier ministre est requise pour déployer l'EICC.

Mgén Michael Hood: Je n'ai pas entendu la dernière partie de votre question.

M. Jack Harris: Vous avez dit que le premier ministre avait autorisé le déploiement de l'EICC. Cette autorisation est-elle requise?

Mgén Michael Hood: Le chef de l'état-major peut déployer l'EICC.

Comme Steve l'a indiqué, on leur donne divers préavis.

M. Jack Harris: Je vous cite. Le 11 novembre, le premier ministre a annoncé qu'il autorisait le déploiement de l'EICC. Cette autorisation de la part du premier ministre est-elle requise?

Mgén Michael Hood: C'est le gouvernement qui autorise le déploiement de l'EICC, monsieur.

M. Jack Harris: Ce n'est pas le premier ministre.

Mgén Michael Hood: C'est le gouvernement. Je ne peux pas vous donner plus de précisions.

M. Jack Harris: Vous avez également dit que les premiers éléments avaient été déployés moins d'une heure plus tard. Était-ce une heure après qu'on eut fait l'annonce ou une heure après qu'on eut pris la décision?

Mgén Michael Hood: C'était une heure après...

M. Jack Harris: C'est bien beau; nous nous tenons prêts à partir. Le premier ministre nous donne son feu vert et moins d'une heure plus tard, nous sommes dans les airs. J'ai toutefois l'impression que c'est plutôt une affaire de relations publiques que la réalité en ce qui concerne la disponibilité opérationnelle.

Est-ce que je me trompe?

Mgén Michael Hood: Je crois qu'on peut dire sans se tromper que lorsque nous déployons l'EICC, nous le faisons à la demande du pays affecté. Nous ne déployons pas l'équipe n'importe où.

Dans ce cas-ci, c'est la collaboration entre le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères et leurs homologues philippins qui a permis ce déploiement. Une heure après avoir obtenu le feu vert, c'est-à-dire reçu l'appel, notre avion décollait.

M. Jack Harris: À quel moment précis les Philippines ont-elles demandé de l'aide? Au départ, vous avez dit que vous aviez déployé cette équipe dès que le typhon a frappé et que l'avion était parti le jour précédent. Je ne comprends pas comment la préparation s'est déroulée.

Comme M. Norlock, je vous pose bien sûr la question, parce que l'EICC opère à l'étranger, mais aussi au pays. Quel est l'état de préparation, etc.? Vous avez dit également que l'équipe n'a déclaré être pleinement opérationnelle aux Philippines que le 24 novembre. Je veux simplement en savoir plus sur les délais.

Mgén Michael Hood: Concernant le plan d'urgence et le déploiement de l'EICC, l'équipe de soutien stratégique interministérielle, dirigée par le MAECD, appuie l'EICC et est déployée en premier. Elle a pris place dans un aéronef des FC à la recommandation du ministère des Affaires étrangères pour effectuer de la reconnaissance, établir le contact avec le gouvernement des Philippines et permettre la venue du reste du déploiement.

Pendant que l'ESSI se déployait et que le gouvernement faisait de la coordination, nous avons été en mesure de mieux préparer le reste de l'EICC, qui s'est rendue rapidement sur les lieux après avoir reçu le feu vert.

●(0910)

M. Jack Harris: C'était le jour suivant. Selon votre témoignage, l'ESSI est partie le 10, l'annonce a été faite le 11 et, dans l'heure, d'autres gens étaient déployés.

Mgén Michael Hood: L'EISS est partie le 10. La reconnaissance faite par l'EISS peut indiquer que l'EICC n'a pas les capacités appropriées à la tâche. C'est important de faire un premier constat pour bien déployer le reste de l'équipe. L'EICC n'est pas toujours la solution adéquate, selon les capacités des ONG et du pays.

L'EISS peut ensuite recommander le déploiement progressif de tous les éléments de l'EICC. Nous n'avons peut-être pas besoin d'hélicoptères, d'ingénieurs ou des systèmes de purification d'eau par osmose inverse dont j'ai parlé. Après avoir reçu la recommandation l'EISS, le gouvernement nous donne l'autorisation de déployer le reste de l'EICC, une équipe de 300 personnes qui arrivent durant un certain nombre de jours. L'EICC était opérationnelle le lendemain de son arrivée et, durant l'arrivée des renforts dans les jours suivants, elle a atteint une capacité opérationnelle totale. Elle était opérationnelle dès son arrivée.

M. Jack Harris: C'était progressif. Je pense que nous le comprenons bien, mais la capacité opérationnelle totale n'a été atteinte que le 24, presque deux semaines plus tard.

Mgén Michael Hood: Oui, c'était une question de déploiement rapide par rapport à la capacité de le soutenir. Dans certains cas, les infrastructures et l'aéroport ne permettent pas de déployer toutes les capacités. Tout dépend du contexte lorsque l'EISS a pu faire de la reconnaissance.

M. Jack Harris: Je ne cherche pas à dénigrer les efforts de nos troupes et de nos gens. Je suis très content que nous y soyons allés. Mais dans l'édition du 17 novembre, le *Globe and Mail* se demandait pourquoi nous étions à Roxas City, alors que les troupes des États-Unis, de l'Australie et des Philippines aidaient des îles frappées plus durement. Pourquoi étions-nous à Roxas City? Il semble que la dévastation y était plutôt le résultat d'une pauvreté continue et de circonstances terribles.

Mgén Michael Hood: C'est une excellente question. Il importe de comprendre que nous sommes allés exactement où nous l'a demandé le gouvernement des Philippines. Si on examine le trajet de la tempête et la dévastation de l'endroit, c'est difficile de conclure que nous n'étions pas utiles où nous avons été envoyés. En fait, c'est tout le contraire. Nous sommes allés exactement où l'a demandé le gouvernement des Philippines au gouvernement du Canada.

Je pourrais demander à mes collègues des Affaires étrangères d'apporter des précisions.

Le président: Il faudra le faire en réponse à une autre question, car votre temps est écoulé, monsieur Harris.

Monsieur Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Je vais partager mon temps avec M. Williamson.

Je n'ai qu'une question.

Vous avez parlé un peu de coopération. C'est fascinant de voir que vous travaillez avec autant de pays et de groupes, aux Philippines.

Quelles leçons avez-vous tirées ces dernières années en matière de coordination pour réagir à ce genre d'événements? Quels grands obstacles et problèmes de recoupement devez-vous surmonter dans des pays comme les Philippines?

Mgén Michael Hood: Merci de la question.

Je vais décrire le contexte militaire rapidement, puis je vais céder la parole à mes collègues du MAECD.

Nous avons appris des déploiements précédents de l'EICC. Chaque fois, nous évaluons notre réaction à la crise, ainsi que nos forces et nos faiblesses. Ensuite, l'équipe de Steve adapte le plan d'urgence pour que nous soyons mieux préparés la fois suivante.

Il y a un certain temps, les hélicoptères ne faisaient pas partie intégrante du déploiement de l'EICC, mais nous avons appris des opérations réalisées dans bien des régions, la plus récente étant celle en Haïti. Comme il a été souligné, nous avons maintenant la capacité de nous déployer par la voie des airs. Même s'il est trop tôt pour tirer des leçons des Philippines, je peux vous garantir que les forces vont le faire pour être bien plus efficaces la prochaine fois.

Leslie, si vous voulez ajouter quelque chose...

• (0915)

M. Mike Allen: Oui, si possible. Par ailleurs, monsieur Shore, pourriez-vous parler de l'autorité qui [*Note de la rédaction: inaudible*]...

M. Andrew Shore (directeur, Direction des affaires humanitaires et des interventions lors de catastrophes, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Je pourrais simplement préciser ce qu'a dit le général.

Comme vous l'avez indiqué, les Affaires étrangères coordonnent le travail, parce qu'il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte. Nous avons appris nombre d'enseignements très importants au fil des ans, concernant le déploiement de l'EICC.

Comme il a été dit, nous devons d'abord déployer l'ESSI. L'EICC n'est pas automatiquement déployée, mais l'ESSI recommande le type de soutien approprié.

Nous avons donc mis sur pied une équipe interministérielle, qui s'est réunie pour la première fois le 10 novembre et qui est présidée par ma direction. En gros, nous réunissons tous les acteurs clés. Notre ambassade aux Philippines en fait partie, tout comme nombre de personnes en ville. Pendant que tous les intervenants s'emploient à bien évaluer les besoins, nous coordonnons les activités pour éviter de surcharger les aéroports, pour apporter le type d'aide nécessaire, etc.

Ma collègue, Leslie, pourrait donner d'autres détails.

Mme Leslie Norton (directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): En bref, l'importante réforme de 2005 aux Nations Unies a créé un système composé de

secteurs. Par exemple, le traitement de l'eau forme un secteur. Il y en a pour tous les aspects de l'intervention. Chaque secteur réunit tous les acteurs, comme l'ONU, les ONG ou la Croix-Rouge, pour qu'ils collaborent et coordonnent mieux les mesures afin de combler toutes les lacunes et d'éviter les recoupements. Ce système est souvent coprésidé par le gouvernement concerné et les Nations Unies.

Au fil des ans, nous avons appris aussi qu'il est très important de regrouper les civils et les spécialistes politiques dans l'EICC pour garantir que toutes les mesures de coordination prises par l'état-major s'appliquent et que le personnel sur place lui rend des comptes.

M. Mike Allen: Monsieur Williamson.

Le président: Allez-y.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur présence aujourd'hui.

Je veux revenir à certaines questions, mais au lieu d'évoquer une campagne de relations publiques et de voir des problèmes partout comme M. Harris semble le faire, je veux parler de coordination.

Je présume que vous n'attendez pas que le gouvernement vous demande d'envoyer l'EICC. Dès que vous constatez une catastrophe, vous préparez le déploiement et attendez le signal du gouvernement. Vous ne vous préparez pas pendant quelques jours après son appel.

Pouvez-vous parler des mesures que vous prenez lorsque vous êtes témoins de ce genre de tempête ou de dévastation qui se produit chez un allié à l'autre bout du monde? Quel processus suivez-vous pour être prêts lorsque le gouvernement fait appel à vous?

Mgén Michael Hood: Merci de la question.

Nous avons parlé de l'avis pour passer à l'action et de la préparation de l'EICC. Je répète que le commandant du COIC peut préparer cette équipe à réagir encore plus rapidement, si le déploiement est prévisible. La tempête a frappé les Philippines le vendredi, et nous étions au téléphone avec des collègues le samedi. La première réunion de l'équipe interministérielle a eu lieu le dimanche matin, et le Challenger s'est envolé le soir même. Le personnel des divers ministères a pris nombre de mesures et a assumé ses responsabilités jusqu'au bout.

M. John Williamson: Je précise tout d'abord qu'il n'est pas surprenant que les groupes comme le vôtre opèrent sous contrôle civil. Les forces n'interviennent qu'à la demande du gouvernement élu. C'est une question simple que je voulais clarifier.

Mgénéral Michael Hood: En fait, le recours aux forces de défense constitue une prérogative de la Couronne et s'appuie sur les décisions du gouvernement, sur l'orientation du ministère de la Défense nationale et sur l'avis du chef d'état-major.

M. John Williamson: Merci.

Vous avez parlé de coordination exemplaire avec les ONG. Pouvez-vous donner des exemples? Qu'est-ce qui a si bien fonctionné et qui vous a valu les félicitations de l'ONU?

Mgénéral Michael Hood: Nos collègues sont sans doute mieux placés pour répondre, car ils gèrent l'essentiel de la coordination en notre nom.

● (0920)

M. Andrew Shore: La coordination avec les autorités des Philippines faisait aussi partie de l'évaluation initiale de notre ambassade, même avant que le personnel sur place nous transmette l'information des représentants locaux.

La différence avec Haïti, c'est que la capitale des Philippines n'était pas touchée et que le gouvernement continuait de fonctionner. Nous y avons trouvé un partenaire très efficace. Après tout, ce gouvernement a beaucoup d'expertise dans la gestion de ce genre de crise. C'était un typhon gigantesque, mais le gouvernement était assez bien préparé.

Depuis des années, la formation de l'EICC tient compte de la collaboration avec les ONG, la société civile et les organismes multilatéraux. Mon équipe, celle de Leslie et le MDN y travaillent de manière continue. Nous étions contents d'obtenir l'avis de la baronne Amos, à bord du Challenger qui survolait l'île de Panay. À ses dires, c'est le meilleur partenariat civil et militaire qu'elle ait vu. Mais c'est beaucoup de travail. C'est grosso modo ce que je disais.

Le président: Merci, monsieur Shore.

Monsieur Murray.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup de votre exposé, de toutes les activités couronnées de succès que vous avez réalisées et de toute l'aide que vous avez apportée.

D'où viennent les fonds qu'utilise l'EICC?

Mgénéral Michael Hood: Toute la formation des diverses unités de l'EICC est prévue dans le budget annuel d'exploitation et de maintenance du ministère de la Défense nationale. Bien souvent, les opérations réalisées à la demande du gouvernement s'appuient sur ce budget ou sont considérées comme des dépenses supplémentaires. Les dépenses ne seront réévaluées que dans 60 ou 90 jours. Mais je ne peux pas en dire plus sur la façon de calculer les coûts, etc.

Mme Joyce Murray: Merci.

Les salaires étaient gelés dans le budget de 2010, mais des hausses de salaire ont déjà été négociées. Selon ce que je comprends, les 355 millions de dollars supplémentaires constituent un coût récurrent dans le budget d'exploitation et de maintenance de la Défense. L'examen stratégique de 2011 a entraîné des compressions d'un milliard de dollars, surtout dans ce budget. Le plan d'action contre le déficit a ensuite réduit le budget d'un milliard de plus. Le plan de défense du gouvernement a un effet majeur sur le budget

d'exploitation et de maintenance, qui a été réduit de 18 %, soit 1,4 milliard de dollars.

Comment ces compressions nuisent-elles à la capacité du Canada de déployer l'EICC dans ce genre de situation?

Mgénéral Michael Hood: Puisque je ne suis pas le dirigeant principal des finances du ministère, je ne suis pas en mesure de répondre à ce genre de questions. Tout ce que je peux dire, c'est que l'EICC s'est déployée le plus rapidement possible dans ce cas-ci. Nous étions là bien avant nombre d'alliés, et nous poursuivons notre excellent travail, madame Murray.

Je pourrais demander à des collègues de vous fournir certaines réponses, si vous voulez.

Mme Joyce Murray: Merci.

En décembre 2012, le lieutenant-général à la retraite Peter Devlin, qui était à ce moment-là commandant de l'Armée canadienne, a dit au Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la Défense que le budget de l'armée avait été réduit de 22 % depuis 2010. Nous savons que certaines compressions nuisent à la capacité de formation des forces.

● (0925)

M. James Bezan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le général Hood a déjà indiqué à Mme Murray qu'il ne peut pas de répondre aux questions sur les finances ou qu'il n'en a pas le mandat. Nous parlons d'une crise humanitaire ici, pas du budget supplémentaire. Je demanderais à Mme Murray de s'en tenir à l'ordre du jour, au lieu de mettre dans l'embarras les témoins qui sont ici pour nous informer sur le bon travail des Forces canadiennes et de nos partenaires aux Philippines dans cette gigantesque crise humanitaire.

Le président: Merci, monsieur Bezan.

Madame Murray.

Mme Joyce Murray: Excusez-moi, je serais reconnaissante si le secrétaire parlementaire avait la courtoisie de me laisser poser les questions que je veux. Merci.

On nous a dit qu'il a fallu éliminer certaines opérations de formation dans les régions montagneuses, dans l'Arctique et dans d'autres régions extrêmes. J'aimerais savoir si les activités coordonnées de l'EICC pour ce genre de crise humanitaire sont à l'abri des réductions en matière de formation dans le budget d'exploitation et de maintenance.

Mgén Michael Hood: Pour ce qui est de mes responsabilités et de nos capacités, l'EICC répondait à tous les critères de préparation au déploiement. Je ne peux pas commenter le témoignage qu'a livré le général Devlin à l'époque. Je peux seulement vous dire que les unités associées à l'EICC étaient prêtes et ont été déployées comme demandé.

Mme Joyce Murray: Merci.

Étant donné que la plupart des spécialistes prédisent davantage de phénomènes météorologiques sans précédent qui pourraient être liés aux changements climatiques, les forces armées cherchent-elles à réduire les budgets de préparation à ce genre d'activités? Les autres compressions budgétaires et les autres gels de salaires effectués en 2013 vont peut-être continuer de réduire le budget d'exploitation et de maintenance.

Mgén Michael Hood: Je suis désolé. Ce n'est pas ma responsabilité ou mon rôle. Je ne pourrais même pas répondre à cette question. C'est la responsabilité du dirigeant principal des finances, madame. Je m'en remets à son expertise.

Mme Joyce Murray: Serait-ce possible de trouver comment les budgets de l'EICC sont liés aux autres programmes pour garantir aux Canadiens et à nous que les compressions effectuées dans le budget des forces armées depuis 2010 n'auront pas d'influence sur ces budgets?

Mgén Michael Hood: Je répète que toutes les unités associées à l'EICC répondaient aux exigences de préparation, de formation et de déploiement. Je pense que c'est la seule réponse que je peux offrir.

Le président: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Monsieur Opitz.

M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Par votre intermédiaire, je vais poser des questions pertinentes et à propos. Je précise que, d'après les climatologues, les ouragans ne causent pas les changements climatiques ou des phénomènes semblables.

Parlons un peu de l'état de préparation de l'EICC, qui s'apparente à un ressort comprimé, en quelque sorte. Cette équipe est toujours prête. Nous avons bien sûr des brigades hautement préparées. Pouvons-nous comparer leur état de préparation à celui de l'EICC?

Général, vous avez dit que l'EICC est partie à très court préavis, après la reconnaissance pangouvernementale effectuée dans la région. Pouvez-vous commenter l'état de préparation supérieur de l'EICC au jour le jour?

Mgén Michael Hood: Le général Noonan est sans doute mieux placé pour répondre, car le commandement des opérations interarmées veille à l'état de préparation des forces. Je lui cède la parole.

Mgén Steven Noonan: D'accord.

Comme je l'ai dit à Mme Gallant, il s'agit d'un de nos plans d'urgence les plus exigeants en matière de préparation et d'aide en cas de catastrophe. Il est mis en pratique au moins une fois par année. Le personnel, l'équipement et le matériel sont prêts à répondre aux demandes. Même si nous sommes prêts à tout moment de l'année, nous pouvons rehausser encore plus l'état de préparation selon le contexte.

Le 8 novembre, le Centre de commandement intégré des Forces canadiennes nous a indiqué qu'une aide internationale pourrait s'avérer nécessaire, compte tenu de l'ampleur du désastre qui se

profilait. C'est à ce moment que nous avons réexaminé les plans d'urgence. Nous avons averti le personnel que certaines unités de l'EICC pourraient être mises à profit, mais nous avons indiqué aux unités de reconnaissance qu'elles devaient se préparer.

Le jour suivant, c'était assez clair que nous devions au moins nous prépositionner pour réduire les délais entre la prise de contact avec les autorités des Philippines et notre déploiement. C'est pourquoi nous nous sommes déployés au préalable.

• (0930)

M. Ted Opitz: Vous avez mentionné les plans d'urgence, qui sont un aspect important des Forces canadiennes et de ses diverses unités. En passant, une bonne partie de ce travail s'apprend au Collège des Forces canadiennes. Vous êtes sans doute tous deux diplômés du PNRS et avez travaillé avec tout le gouvernement à ce cours, qui constitue une excellente formation.

Concernant les plans d'urgence, l'EICC ne fait pas simplement attendre les ordres. Vous établissez des prévisions selon ce qui se déroule dans le monde. Vous collaborez avec vos partenaires pangouvernementaux, comme le MAECD et d'autres ministères. Vous surveillez activement ce qui se prépare dans le monde.

Comme vous l'avez dit, vous réexaminez les plans d'urgence, mais ils sont déjà prêts si vous devez les mettre en oeuvre. Vous vous demandez si vos capacités seront pertinentes et vous envisagez diverses options au cas où vous seriez appelés à intervenir, n'est-ce pas?

Mgén Steven Noonan: C'est exact, monsieur.

J'irais un peu plus loin en disant qu'il s'agit de trouver un juste équilibre entre la rapidité et la précision. Comme le général Hood l'a dit, il faut que les conditions soient établies de sorte qu'on sait ce qu'on fait et qu'on ne devient pas une partie du problème dans le théâtre des opérations, concernant une tête de pont aérienne encombrée, par exemple. Cet équilibre dépend de notre compréhension de la situation sur le terrain.

M. Ted Opitz: C'est pour faire en sorte que toutes les ressources sont utilisées au maximum.

Pouvez-vous parler, par exemple, des ingénieurs militaires et des équipes de route? Parfois, on a besoin de l'EICC, mais aussi de ressources complémentaires, d'affectations, de détachements de l'EICC, comme des ingénieurs. Je crois que vous avez déployé une compagnie de génie là-bas, n'est-ce pas? Excusez-moi, ce n'est pas une compagnie, mais un peloton...

Mgén Steven Noonan: C'est un peu plus qu'une troupe.

M. Ted Opitz: Oui. Vous les déployez là-bas.

À quoi pensez-vous en examinant l'ensemble des Forces canadiennes et lorsque vous vous dites « nous avons besoin de telle chose pour accroître l'EICC »? Comment suivez-vous le processus?

Mgén Steven Noonan: Dans cette situation d'urgence, en élaborant des plans à partir des leçons que nous avons apprises lors d'expériences précédentes avec l'EICC, nous avons constaté que nous avons presque toujours besoin d'une équipe médicale, d'ingénieurs. De plus, selon la situation de la sécurité, il se peut que nous ayons besoin d'éléments de défense et de sécurité pour leur protection. Des éléments de commandement et de contrôle ainsi que de logistique sont toujours nécessaires.

Les compétences fondamentales d'une EICC sont celles qui peuvent être déployées avec un préavis de 48 heures, et des éléments de commandement et de contrôle et de reconnaissance à un niveau de préparation supérieur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Opitz. Votre temps est écoulé.

Madame Michaud, vous disposez de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Éloïse Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Je veux d'abord vous remercier de votre présentation, mais également des efforts fournis par l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, l'EICC.

En plus du matériel et des effectifs de l'EICC qui ont été déployés sur place, de l'argent a été versé par le Canada pour aider la population des Philippines.

Est-ce que cela fait partie de la même stratégie d'aide pour les Philippines ou des mêmes démarches?

Pouvez-vous nous donner des détails sur la façon dont les contributions financières destinées aux Philippines vont être administrées ou investies pour aider la population?

Mgén Michael Hood: Je vais demander à Mme Norton de répondre à votre question.

Mme Leslie Norton: Je vous remercie de votre question.

Comme vous le savez, le Canada a une longue histoire de soutien du gouvernement des Philippines même avant la crise. Nous prévoyons continuer à appuyer le gouvernement et la population des Philippines.

L'EICC était l'un des éléments clés d'une réponse plus large du gouvernement du Canada. Les autres éléments clés incluent une somme de 20 millions de dollars destinée aux organismes humanitaires de l'ONU, à la Croix-Rouge internationale et aux ONG partenaires pour répondre aux besoins urgents de la population affectée. On parle ici notamment d'assistance alimentaire et médicale, d'eau et d'abris. Ce financement va se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mars. Une somme a aussi été offerte pour appuyer un hôpital de la Croix-Rouge canadienne déployé à Ormoc, dans la province de Leyte. Cet hôpital est présentement opérationnel et va continuer de l'être pendant environ trois mois, selon l'importance des besoins à cet endroit.

On a aussi déployé la réserve de nos approvisionnement de secours, entre autres des tentes, des couvertures, des tablettes de purification d'eau, des kits d'abris ainsi que d'autres articles importants et nécessaires.

• (0935)

Mme Éloïse Michaud: Excusez-moi de vous interrompre, mais j'aimerais savoir si cet équipement est considéré comme faisant partie des 20 millions de dollars? Vous m'indiquez que c'est le cas.

Si je comprends bien, l'argent est réparti entre plusieurs organisations internationales. Il doit servir à répondre à des besoins

spécifiques ainsi qu'à l'achat de matériel qui sera fourni à la population et aux organisations. Est-ce exact?

Mme Leslie Norton: En fait, nous avons fourni une somme de 20 millions de dollars aux trois destinataires que j'ai mentionnés. Nous avons de plus déployé notre réserve d'approvisionnement de secours.

Mme Éloïse Michaud: Je vous remercie.

J'aimerais revenir rapidement à un point qui a été mentionné dans votre présentation, à savoir que le 24 novembre dernier, il y a eu une déclaration quant à la capacité opérationnelle totale. Pourriez-vous nous expliquer comment on en arrive à déterminer cette capacité?

Mgén Michael Hood: Je vous remercie de la question.

Comme je l'ai mentionné déjà, l'EICC comporte plusieurs volets. Il s'agit vraiment de répondre aux besoins. Dans certains cas, par contre, il n'est pas nécessaire de fournir un système de purification d'eau par osmose inverse, par exemple.

Quand le commandant aux Philippines déclare la capacité opérationnelle totale, cela signifie qu'on identifie quels sont les besoins pour répondre à la situation aux Philippines.

Mme Éloïse Michaud: Je suppose que les questions de budget sont elles aussi prises en considération pour déterminer si la capacité opérationnelle totale a été atteinte.

Mgén Michael Hood: Il n'a aucunement été question de budget.

Mme Éloïse Michaud: Dans ce cas-ci où en général?

Mgén Michael Hood: Dans les deux situations. Ce n'est pas une question d'argent. Nous aurions pu fournir d'autres véhicules, mais nous avons bénéficié du soutien de l'armée des Philippines. Nous n'avons pas envoyé tous nos stocks militaires là-bas parce que ce n'était pas nécessaire.

Mme Éloïse Michaud: Je comprends que ce n'était pas nécessaire dans ce cas-ci, mais j'aimerais savoir si, en général, cela fait partie des critères qui doivent être considérés pour déterminer la capacité opérationnelle totale.

Mgén Michael Hood: Dans le cadre de mon travail, les coûts ne sont jamais une question. On ne parle jamais de budget, mais tout simplement de ce dont les Philippines ont besoin. C'est tout.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Bezan, allez-y, s'il vous plaît.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence. Je veux en profiter pour exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont été déployées dans l'EICC, tant les membres des Forces armées canadiennes que les employés d'Affaires étrangères. Je sais que le Canada est fier d'eux et qu'ils font un excellent travail là-bas. Nous sommes tous très fiers d'eux: leur déploiement a été très rapide, ils se retrouvent dans une situation qui est loin d'être idéale et ils aident les gens qui en ont vraiment besoin après le plus terrible ouragan que le monde a dû affronter.

Je veux revenir à certaines choses qu'a dites Mme Murray au sujet du financement.

Général Hood, à votre avis, avons-nous été limités de quelque façon que ce soit dans la rapidité du déploiement de l'EICC par rapport à des déploiements antérieurs de l'EICC?

Mgén Michael Hood: Comme je l'ai dit tout à l'heure, les coûts liés au déploiement de la capacité militaire ne constituent pas l'un de nos critères. La capacité de l'EICC est variable et nous pouvons avoir le type de déploiement que nous voulons, une fois qu'on nous a donné l'ordre de déployer l'équipe. Si nous pensons qu'il nous faut davantage de ressources que celle fournie par l'EICC, ce qui a été le cas en Haïti — si vous vous en souvenez, plus de 2 200 personnes y ont été déployées, au lieu de 300, qui est la capacité de base l'EICC —, nous en ferions la recommandation. Une fois que la directive de déployer l'EICC a été donnée, nous avons carte blanche et pouvons considérer toutes les composantes de l'EICC comme déployables.

● (0940)

M. James Bezan: Quel compromis fait-on? On a assuré une disponibilité opérationnelle élevée; le personnel était formé. Les troupes sont-elles prêtes à intervenir à tout moment?

Mgén Michael Hood: Absolument, monsieur.

M. James Bezan: Parfait.

Général Hood, vous et moi avons parlé de la logistique. Je veux poursuivre sur ce que M. Harris a dit. Nous avons obtenu le feu vert le 11 novembre, mais la capacité opérationnelle totale n'a pas été atteinte avant le 24 novembre. Nous avons les C-17, l'équipement lourd; nous avons été en mesure d'utiliser notre avion Polaris et de déployer des troupes assez rapidement. Parlez-nous du temps qu'il a fallu et du déploiement aux Philippines à partir de Trenton, des différentes étapes du parcours, et de la quantité d'équipement et du nombre de personnes qu'il a fallu déployer dans le processus.

Mgén Michael Hood: Je serai ravi de le faire.

Le C-17 a une capacité de plus de 120 000 livres d'équipement, ce qui est énorme. Toutefois, pour atteindre la capacité opérationnelle totale, il a fallu six transports en C-17, ainsi que des Airbus et d'autres aéronefs de soutien. Comme je l'ai dit, ce qui représentait un obstacle pour nous, c'était la distance.

Dans une mission comme celle-là, nous quittons Trenton dans un avion rempli de carburant. Nous arrêtons à Comox, en Colombie-Britannique pour faire le plein, nous allons ensuite jusqu'à Hawaï, nous refaisons le plein, et à Guam, ce qui fait huit heures de vol, et il nous reste encore quatre heures avant d'arriver aux Philippines. La distance pousse notre capacité de déployer des forces, et c'est assez incroyable.

Même lorsque les membres de notre équipage aérien sont sur place, cela ne veut pas dire que les avions ne sont plus utilisés. Nous faisons une rotation de l'équipage. J'ai parlé du pont aérien. Pour notre première intervention, tout dépend toujours de la distance. La distance que nous pouvons parcourir en une journée est limitée, mais une fois que nous avons déployé l'équipage à l'avance à ces positions, nous déplaçons l'équipement de façon très efficace.

Pour vous donner une idée, je vous dirais que c'est plus loin des Philippines que de l'Afghanistan dans la direction opposée. Un aller-retour aux Philippines équivaut presque à faire le tour de la planète.

M. James Bezan: Je pense que bon nombre de gens voudraient savoir quelle est notre situation par rapport à celle d'autres pays pour ce qui est de la concrétisation du fonctionnement de l'Opération Renaissance sur le terrain. Je sais que les États-Unis ont des bases militaires dans la région, tant à Guam qu'au Japon, et qu'ils sont capables de se rendre sur place plutôt rapidement.

Mgén Michael Hood: Je ne peux pas parler de tous les alliés.

Vous avez raison. L'intervention rapide des États-Unis, à Tacloban, est en grande partie attribuable à la proximité de ses bases, à Guam et à Okinawa.

Mis à part les Américains, si je nous compare à d'autres alliés, nous avons été les premiers à arriver sur l'île de Panay, toutes capacités confondues. Des alliés arrivaient encore bien après le 24 novembre, selon les directives et le temps de réponse de leurs forces.

[Français]

Le président: Monsieur Larose, il ne vous reste qu'environ une minute pour poser une brève question.

[Traduction]

M. Jean-François Larose (Repentigny, NPD): Je serai bref.

En ce qui concerne le projet de l'EICC, il y a 316 membres du personnel. Pouvons-nous en déployer davantage? Quel est le nombre maximum de membres des Forces canadiennes dans l'EICC et pourquoi en compte-t-elle seulement 316? Est-ce parce que les Philippines n'ont pas demandé d'aide supplémentaire? Pouvons-nous en fournir plus? Avons-nous besoin de plus grands théâtres d'opérations ou d'un plus grand nombre?

Mgén Michael Hood: Comme je l'ai expliqué, l'EICC comprend un groupe d'environ 300 personnes pour différentes capacités, mais si les besoins augmentaient, nous puiserions dans d'autres ressources des Forces canadiennes et apporterions notre contribution selon les recommandations des équipes interministérielles. Haïti en est un parfait exemple: l'EICC ne comptait que 300 personnes, mais nous avons envoyé des navires militaires, un énorme hélicoptère et un C-130, ce qui a fait passer le nombre de personnes à 2 200. C'est évalué au cas par cas.

● (0945)

M. Jean-François Larose: La capacité de l'EICC est donc limitée au nombre de personnes actuel.

Mgén Michael Hood: La capacité permanente de l'EICC quant à la disponibilité opérationnelle élevée est d'environ 300 personnes.

Le président: Merci beaucoup, général.

Je vous remercie tous d'être venus comparaître aujourd'hui. Bien que la mission soit toujours en cours, nous aimerions que vous transmettiez nos félicitations aux membres de l'équipe et que vous leur disiez qu'ils ont fait du bon travail jusqu'à maintenant. Merci.

Mgén Michael Hood: Avec plaisir. Merci.

Le président: Nous suspendons la séance pour donner le temps à nos premiers témoins de partir, et à nos prochains témoins de prendre place.

Merci.

● (0945)

(Pause)

● (0950)

Le président: Chers collègues, nous reprenons. Le temps presse.

Nous disposons de 45 minutes pour entendre le témoignage de représentants de deux organismes. Nous accueillons deux chiropraticiens membres de l'Association chiropratique canadienne: M. Eric Jackson et M. Ken Brough, qui est aussi membre du conseil d'administration. Nous recevons également M. Tim Laidler, directeur exécutif du Veterans Transition Network.

Vous disposez de 10 minutes pour faire une déclaration préliminaire. Vous voudrez peut-être limiter votre temps d'intervention. Ce serait peut-être préférable pour vous.

M. Jackson, ou M. Brough, allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de 10 minutes.

M. Ken Brough (chiropraticien, Membre du conseil d'administration, Association chiropratique canadienne): Monsieur le président, je vous remercie de nous avoir présentés et de nous avoir invités à comparaître devant le comité.

Bonjour mesdames et messieurs les membres du comité.

Mon collègue, Éric Jackson, et moi sommes heureux de comparaître devant vous aujourd'hui au nom de l'Association chiropratique canadienne, des chiropraticiens et de leurs patients. Nous pratiquons tous les deux ici à Ottawa.

Je m'appelle Ken Brough et je suis directeur de l'Association chiropratique canadienne. M. Jackson était le représentant de l'ACC au Comité d'experts des Forces canadiennes sur la lombalgie.

L'Association chiropratique canadienne est une association nationale qui représente 8 400 docteurs en chiropratique agréés et très bien formés. En fait, aujourd'hui, nous célébrons le 60^e anniversaire de sa fondation.

Sept années d'études postsecondaires et de formation pratique préparent les chiropraticiens à évaluer, à diagnostiquer et à gérer des troubles musculosquelettiques, ou MS, ce qui inclut des problèmes à la colonne lombaire, au cou, aux muscles et aux articulations des membres.

Je remercie le comité de nous avoir invités à discuter des répercussions qu'ont les troubles MS sur les hommes et les femmes qui sont membres des Forces armées.

Nous vous proposerons aujourd'hui des stratégies pour aider les soldats blessés à demeurer en service actif à moindre coût. Nous vous avons fourni un mémoire contenant de plus amples renseignements sur les questions que nous soulevons aujourd'hui et une stratégie visant à contrer les effets énormes des troubles MS sur les militaires.

Les troubles MS font partie des risques professionnels de tous les militaires; en fait, la prévalence de lombalgie chez les militaires canadiens est deux fois plus élevée que dans la population canadienne en général. De tous les cas de libération pour des raisons médicales, 53 % sont associés à des troubles MS. De même, le non-déploiement est davantage lié à des troubles MS qu'à toute autre raison, dont les raisons familiales, la maladie ou les troubles de santé mentale.

En plus des répercussions évidentes qu'ils ont sur les ressources et la préparation opérationnelle du militaire, les troubles MS peuvent engendrer des douleurs chroniques, ce qui complique le retour à la vie civile. La moitié des demandes liées aux soins des anciens combattants concernent des troubles MS. Ils peuvent même compliquer le traitement en santé mentale des soldats et des anciens combattants qui prennent des opiacés pour soulager la douleur.

Par conséquent, les effets cumulatifs des troubles MS sont importants et mériteraient plus d'attention.

Être soldat est l'une des carrières les plus exigeantes sur le plan physique. Rares sont les emplois qui comportent des risques comparables à ceux auxquels un soldat s'expose. Des activités nécessitant de sauter d'un avion avec un sac chargé, d'être exposé à la force G dans le cas d'un pilote de chasse qui porte un casque, ou de

s'entraîner sans relâche mettent beaucoup de pression sur l'appareil locomoteur.

Les enjeux sont énormes. Par exemple, prenons la formation des pilotes de chasse, qui prend des années et qui coûte au moins 2 millions de dollars. Il est essentiel de maintenir ces hommes et ces femmes en service.

Les douleurs au cou constituent un problème particulier. La prévention et le soulagement des symptômes précoces ne vont pas sans une gestion adéquate. Demander des soins précoces est contraire à la mentalité d'un soldat. Les soldats sont formés pour être des combattants et nier l'existence de signes précurseurs d'un trouble. Il a été démontré que souvent, retarder les traitements augmente la gravité du problème et le coût des traitements. Même s'ils voulaient obtenir des soins préventifs, ils ne sont souvent pas offerts. En voulant se faire traiter, on risque d'être en congé de maladie.

On peut raisonnablement établir un parallèle entre les soldats et les athlètes professionnels. Les athlètes olympiques et les équipes de sports professionnels ont recours à une équipe de thérapeutes et de professionnels de la santé, dont des chiropraticiens, pour traiter les troubles et prévenir les blessures. Le modèle d'équipe de soins intégrés qui est suivi couramment dans le monde du sport permet aux athlètes d'avoir l'aide de chaque membre de l'équipe, ce qui les aide à renforcer leurs capacités.

Je vais maintenant céder la parole à M. Jackson.

M. Eric Jackson (chiropraticien, Association chiropratique canadienne): Merci, monsieur Brough.

Que pouvons-nous faire aujourd'hui? Nous pouvons améliorer les choses à moindre coût. C'est pourquoi nous sommes heureux de comparaître devant vous. Nous proposons qu'on s'appuie sur ce qui fonctionne pour d'autres forces armées. Nous saluons les efforts déployés récemment par les FC, qui ont examiné de nouvelles démarches, comme elles l'ont fait dans le cas de la santé mentale.

Prenons ici notre rôle en tant que chiropraticiens et les soins que nous pouvons offrir aux soldats. Notre méthode thérapeutique principale, c'est la manipulation vertébrale, et des données probantes montrent que c'est un outil clinique important dans le traitement de troubles musculosquelettiques. La manipulation vertébrale est recommandée par de nombreux guides de pratique clinique, dont la U.S. Veterans Administration, le Bone and Joint Decade task force, l'American College of Physicians, l'American Pain Society et le Britain's National Institute for Health and Care Excellence.

Souvent, d'autres thérapies s'ajoutent à la manipulation, dont la réadaptation, et les soldats américains y ont facilement accès sur leurs bases militaires. La manipulation est pratiquée par d'autres professionnels, mais au Canada, elle est pratiquée par des chiropraticiens dans 94 % des cas. Nos grandes compétences en manipulation vertébrale et en soins musculosquelettiques conviennent aux soldats qui doivent subir les conséquences de ces blessures. C'est pourquoi les services chiropratiques sont déjà reconnus par le ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants Canada dans le cadre de l'assurance-maladie complémentaire.

Toutefois, l'accès à des services chiropratiques pour les militaires canadiens est limité. Les médecins, les infirmières et les physiothérapeutes peuvent diriger un soldat vers des chiropraticiens dans la collectivité, habituellement après une période assez longue et lorsqu'il n'y a pas d'autres options. Le trouble du patient est considéré comme chronique, et nous savons que l'intervention précoce par une équipe peut grandement améliorer les résultats et favoriser un retour rapide au travail. En fait, la plupart des autres Canadiens, même les membres des familles de nos militaires, ont accès plus facilement à des soins chiropratiques que les soldats qui ont ce type de blessures liées au service.

Notre rôle consiste à offrir des services complémentaires à ceux des principaux fournisseurs de soins, comme les médecins pendant qu'ils coordonnent les soins. Il se fonde sur des éléments probants. Je peux vous donner un exemple.

Depuis deux ans, un pilote instructeur de 38 ans souffrait de douleurs au cou et il avait bien peu de répit. Il gérait la douleur principalement à l'aide des anti-inflammatoires jusqu'à ce qu'on l'envoie chez un chiropraticien. Il a reçu des traitements pendant quatre semaines, qui incluaient la manipulation et des exercices à faire à la maison. Dans le suivi, il a déclaré qu'il ne sentait pas de douleur, ni de raideur, et qu'il pouvait bouger son cou sans problème. Il est retourné en service et n'avait pas de symptôme. Ce n'est là qu'un exemple du rôle que jouent les chiropraticiens, de concert avec les services de soins de première ligne. Cependant, il y a encore des retards. Compte tenu des répercussions considérables, il faut adopter une stratégie MS pour aider un plus grand nombre de membres de nos forces militaires à obtenir les soins dont ils ont besoin en temps voulu.

L'amélioration des soins n'entraîne pas nécessairement une augmentation des coûts. Les faits parlent d'eux-mêmes. Selon une étude de Mme Goertz sur les forces militaires américaines parue dans *Spine*, les soins chiropratiques qui sont fournis par une équipe de soins de santé contribuent à réduire les douleurs et à améliorer les fonctions, ce qui entraîne une baisse de l'ensemble des coûts. De la même façon, selon une autre étude, de Heymans, l'ajout de chiropraticiens s'est traduit par l'accélération de la guérison des soldats blessés.

De plus, la Veterans Health Administration aux États-Unis est considérée comme un modèle à suivre. Les anciens combattants ont accès à toute une gamme de services, dont des soins chiropratiques. Cela favorise l'apaisement des douleurs, l'amélioration des fonctions et la réalisation d'économies. Le modèle est fondé sur la collaboration et ressemble au modèle offert aux athlètes olympiques. Les soldats et les anciens combattants sont au cœur du modèle de soins.

Le Canada a l'obligation de fournir les meilleurs soins possible aux membres des Forces canadiennes pour leur engagement et leur sacrifice sans limites. Cependant, il faut repenser le système de prestation des soins afin de fournir de meilleurs soins à meilleur coût. L'ACC voit d'un bon œil les récents efforts déployés par les Forces Canadiennes, dont un comité d'expert s'est penché sur la gestion des douleurs lombaire en élaborant un modèle de soins. L'ACC propose que le MDN et les Forces canadiennes s'appuient sur les récents efforts menés pour élaborer une stratégie en matière de santé mentale et qu'ils investissent dans une stratégie musculosquelettique systémique. Nous avons inclus les détails dans notre mémoire.

C'est encore à vous, monsieur Brough.

● (0955)

M. Ken Brough: Merci, monsieur Jackson.

Je suis heureux de vous informer que l'ACC apporte sa propre contribution pour améliorer les soins des troubles MS. Dans le cadre du rôle que nous avons joué au sein du comité d'experts du MDN sur la santé vertébrale, l'ACC a offert des fonds importants pour un projet de recherche sur cinq bases des FC, pour la mise en place de services de soins chiropratiques dans le cadre d'une équipe de soins de santé. Notre offre est actuellement à l'étude. Nous sommes ravis de l'intérêt que portent les dirigeants des FC à cet égard.

Aux États-Unis, les chiropraticiens ont la possibilité d'utiliser leurs compétences sur 51 bases militaires et d'améliorer la qualité de vie des soldats. Avec votre aide, nous espérons faire la même chose pour les chiropraticiens canadiens. Les faits montrent l'importance des soins chiropratiques,

Nous croyons qu'une stratégie MS globale témoignera de l'importance d'un meilleur accès à la manipulation vertébrale pratiquée par les chiropraticiens. La stratégie MS que nous proposons devrait être coordonnée par le ministère de la Défense nationale, Anciens Combattants Canada et d'autres intervenants pour faire en sorte que les militaires, en service ou retraités, puissent recevoir les meilleurs soins possible. Il existe un grand nombre de modèles d'équipe de soins, ce qui montre que la contribution de chaque professionnel se traduit par de meilleurs soins à plus faibles coûts. Nous serions heureux de pouvoir contribuer à la solution.

Je vous remercie beaucoup de nous avoir écoutés. Nous serons ravis de répondre à n'importe quelle question.

● (1000)

Le président: Merci beaucoup.

S'il vous plaît, nous allons écouter la déclaration préliminaire de M. Laidler.

M. Tim Laidler (directeur exécutif, Veterans Transition Network): Je vous remercie beaucoup de m'accueillir. Je m'appelle Tim Laidler et je suis le directeur exécutif du Veterans Transition Network, le réseau de transition des vétérans. C'est un organisme sans but lucratif qui a été créé par l'Université de la Colombie-Britannique et qui est basé sur un projet de recherche de 15 ans: le programme de transition des vétérans.

J'occupe ce poste parce que j'ai servi dans l'armée. À 22 ans, j'ai été déployé en Afghanistan. Mon travail consistait à surveiller des convois de ravitaillement traversant Kandahar. Comme bon nombre d'entre vous le savent, c'était le principal danger à l'époque, avec les kamikazes et les EEI.

Avant de vous raconter ce que j'ai vécu, je veux vous mettre au courant de ce que nous avons appris au réseau et, je l'espère, vous donner des renseignements et vous apprendre les constatations que nous avons faites au sein de notre organisme.

Je veux tout d'abord parler de l'état de stress post-traumatique. L'ESPT est probablement le trouble de santé mentale associé aux militaires dont on parle le plus dans le monde présentement. Toutefois, le réseau a constaté que ce n'est pas le seul problème auquel les anciens combattants sont confrontés pendant leur transition. En fait, l'ESPT est probablement le trouble le plus facile à traiter pour nos cliniciens. Le problème le plus complexe, c'est la transition de l'identité psychique qui a lieu lorsque les militaires quittent l'armée.

Les symptômes du stress post-traumatique sont souvent traités en thérapie individuelle, et il y a de nombreuses données probantes sur son efficacité. Les choses se compliquent lorsqu'une personne doit se réinventer en passant d'une carrière de militaire à la vie civile et composer avec des symptômes d'état de stress post-traumatique et possiblement de dépression et d'autres troubles de santé mentale. C'est cette transition qui pose vraiment problème.

S'il y a une chose que je veux dire au comité, c'est qu'il ne faut pas investir uniquement dans la santé mentale, mais aussi dans les aspects liés à la transition.

Les statistiques sur le nombre de cas de stress post-traumatique dans les Forces canadiennes sont souvent un peu contestées. Il est passablement moins élevé que celui auquel bon nombre de gens s'attendent. Nous constatons qu'il y a un certain nombre de raisons. De bons programmes sont offerts aux anciens combattants et aux membres du personnel militaire des forces, mais il y a aussi la honte de demander de l'aide. Toutes sortes de variables déconcertantes amènent les gens à ne pas vouloir être vus comme des personnes malades, à ne pas admettre à leurs pairs et à leurs cohortes qu'ils ont une blessure et qu'ils risquent de perdre leur carrière.

Nous ne voulons pas seulement voir une réduction dans les données statistiques sur les cas d'ESPT et, en quelque sorte, clore le dossier. En fait, je pense que c'est le contraire. Ce que nous avons appris au réseau de transition des vétérans, c'est que c'est cet autre volet qui devient compliqué, même si on peut arranger les choses, et j'espère vous raconter mon expérience à la fin de mon exposé.

Je veux aussi donner à tout le monde un aperçu du programme que nous offrons. Le réseau offre des programmes d'une durée de 10 jours partout au pays. Nous envoyons nos cliniciens dans de petites villes, dans les collectivités où se trouvent les anciens combattants qui ont besoin d'aide, et nous offrons un programme qui couvre deux mois. Cela fait 10 jours en tout et c'est dans un établissement. Il est réparti sur plusieurs semaines, par contre. La personne passe quatre jours dans la retraite et retourne dans sa collectivité de deux à trois semaines où elle peut appliquer ce qu'elle a appris. Elle commence à retourner dans sa famille et à son emploi. Elle revient nous voir quatre autres jours et a encore de deux à trois semaines de congé par la suite. Ensuite, au cours des deux derniers jours, elle termine le processus en groupe.

Le point fort du programme, ce qui le rend vraiment unique, c'est que nous utilisons un atout que possèdent la plupart des militaires, et c'est la capacité de fonctionner en groupe et l'entraide. Le modèle de recrutement entre pairs est un autre aspect important. Les anciens combattants retournent dans leur collectivité après avoir suivi notre programme, et font sortir leurs amis de leur sous-sol en leur disant « tu dois suivre ce programme; il est conçu pour toi ». Nous constatons que c'est cet élément qui contribue vraiment à surmonter la honte.

C'est ce qui m'amène à vous raconter mon expérience; c'est de cette façon que je me suis inscrit au programme.

À mon retour de l'Afghanistan, j'ai terminé ma quatrième année d'études à l'Université de la Colombie-Britannique. J'avais 23 ans. J'étais un dur et je n'avais pas besoin de suivre une thérapie, jusqu'à ce qu'un de mes amis qui travaillait pour un professeur de l'UBC, Marv Westwood, m'a incité fortement à jeter un coup d'oeil sur le programme. Je lui ai dit que je ne souffrais pas de stress post-traumatique, que j'avais parlé à un psychiatre, que j'avais quelques symptômes, mais que je ne souffrais pas de SPT. Il m'a suggéré de participer au programme et d'aider peut-être d'autres personnes qui le suivent. Je l'ai fait, et c'était exactement ce dont j'avais besoin.

Le programme m'a mis dans un contexte de groupe où j'ai vu d'autres anciens combattants qui étaient des hommes forts avec des tatous tout le long de leurs bras. Ce sont les premiers qui m'ont montré que c'était correct de parler des répercussions que peuvent avoir les événements difficiles qui se sont passés à l'étranger. Non seulement on m'a montré que c'était correct d'en parler, mais lorsque je l'ai fait, cela m'a permis de mettre fin à certaines choses, comme au défilement sans cesse de certaines des images angoissantes dans ma tête.

L'une de ces images correspond à un événement qui s'est passé sur l'un de nos convois. C'était un jour comme les autres en Afghanistan. Un kamikaze s'est fait exploser sur le convoi qui était devant nous et nous sommes arrivés sur les lieux du chaos, au milieu de Kandahar ce jour-là.

● (1005)

Les véhicules dans lesquels nous étions, les RG31, sont excellents. Ils ont protégé tous les Canadiens sur le site de l'incident. Je crois que le tireur principal a reçu une blessure au bras.

Nous nous sommes arrêtés. Nous étions soulagés, car tous les membres de notre équipe étaient indemnes, mais nous ne nous attendions pas aux lourdes pertes civiles. L'attentat-suicide à la bombe a tué 17 civils afghans ce jour-là au milieu du quartier commercial; des hommes, des femmes, des enfants. Manifestement, c'était une scène horrible.

Je n'ai pas pu effacer de ma mémoire l'image de ces gens et de ce qui restait d'eux. Lorsque je suis revenu au Canada, encore une fois, je ne souffrais pas de TSPT, mais ces questions me revenaient sans cesse à l'esprit: que serait-il arrivé si nous avions été là quelques secondes plus tôt? Que serait-il arrivé si j'avais pu sortir du véhicule et aider une personne qui était encore en vie? Je n'arrêtais pas de me poser des questions.

C'est très difficile sur les plans émotionnel et mental, car le scénario se déroule en boucle devant nos yeux. Rien ne m'aidait jusqu'à ce que je raconte cette histoire au groupe du Réseau de transition des vétérans, et que j'entende les commentaires de mes collègues qui avaient vécu une expérience semblable. Ils m'ont dit que j'avais été un bon soldat et que j'avais fait tout mon possible.

Avant de l'entendre de la bouche de mes pairs, je n'arrivais pas vraiment à accepter le fait que j'avais fait tout mon possible dans la situation. Cela m'a permis d'arrêter de consacrer toute cette énergie mentale à penser aux événements. J'ai commencé à être en mesure de me concentrer et de bien réussir dans mes études. Je suis retourné à l'Université de la Colombie-Britannique pour faire une maîtrise en psychologie de l'orientation et j'ai aidé à élargir le Réseau de transition des vétérans.

En terminant, j'espère qu'au cours de ma comparution devant le comité aujourd'hui, j'arriverai à vous convaincre qu'il est important de concentrer les efforts sur la transition et sur les problèmes de santé mentale dont souffrent les militaires qui quittent l'armée, mais j'aimerais aussi vous rappeler qu'un petit investissement... Ce programme de 10 jours m'a vraiment aidé à me remettre sur pied. Depuis ma participation, comme je l'ai dit, je suis retourné pour terminer ma maîtrise en psychologie de l'orientation et j'ai aidé à amasser plus de 2,5 millions de dollars pour transformer le réseau en organisme national.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Laidler.

Madame Gallant, veuillez entamer la série de questions, s'il vous plaît.

Mme Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Quelles sont les sources de revenus de votre organisme, monsieur Laidler?

M. Tim Laidler: La source principale est la Légion royale canadienne. L'organisme a financé ce projet en tant que projet de recherche pendant les 15 dernières années en Colombie-Britannique. L'an dernier, nous avons reçu du soutien de la Fondation True Patriot Love, de Wounded Warriors, et de la Direction nationale de la Légion royale canadienne pour étendre nos activités à l'échelle nationale. Nous sommes aussi heureux d'annoncer que l'an dernier, Anciens Combattants Canada a accepté que nous devenions un fournisseur de services autorisé, ce qui signifie que le ministère paiera pour que ses clients profitent de notre programme.

Mme Cheryl Gallant: Combien coûte-t-il à un ancien combattant pour participer à ce programme?

M. Tim Laidler: Il n'en coûte rien aux anciens combattants. Nous payons les déplacements, le logement et tout ce qu'il faut pour qu'ils participent au programme.

Mme Cheryl Gallant: Comment votre organisme décide-t-il dans quelles collectivités il offrira le programme?

M. Tim Laidler: Actuellement, nous l'offrons selon les besoins. Nous nous sommes concentrés sur la côte Est, car nous avons constaté qu'il y avait une proportion plus élevée d'anciens combattants là-bas. Ensuite, nous l'offrons où la participation sera élevée. Souvent, l'un de nos diplômés retourne dans sa collectivité et nous informons qu'il y a cinq personnes qui ont manifesté un intérêt, et nous nous rendons où nous obtiendrons un taux de participation élevé. Même s'il s'agit d'un programme vraiment formidable, il est encore difficile de convaincre les anciens combattants d'en faire la demande et d'y participer, et nous devons faire appel au recrutement par les pairs.

Mme Cheryl Gallant: Assurez-vous une coordination avec le SSVSO?

M. Tim Laidler: Oui. Certains de nos diplômés travaillent actuellement au sein du SSVSO. C'est une bonne source de recrutement.

Mme Cheryl Gallant: Lorsque vous choisissez les endroits où vous irez, préférez-vous les concentrations d'anciens combattants qui reviennent du même conflit ou les régions où il y a une base militaire, ou choisissez-vous les endroits qui n'offrent pas nécessairement les services d'une UISP?

M. Tim Laidler: Nous nous rendons dans les collectivités plus petites, surtout dans les régions où l'on trouve de nombreux réservistes et où il n'y a pas nécessairement une grande présence des forces régulières. Cela dit, nous constatons qu'il y a également un besoin dans ces régions. Ensuite, idéalement, nous exécuterons des programmes pour soutenir les différentes générations.

Encore une fois, cela a commencé en 1997. C'était avant l'Afghanistan, donc la plupart des gens qui profitaient du programme étaient des anciens combattants de la Bosnie. Présentement, nous traitons surtout des anciens combattants de l'Afghanistan, mais souvent, l'un de nos participants est un ancien combattant de l'époque du maintien de la paix. Il n'y a pas de limite d'âge ou d'autres types de restrictions.

Mme Cheryl Gallant: Votre programme réussit-il mieux après une durée d'exécution en particulier, par exemple, s'il est exécuté

pour un groupe d'anciens combattants pendant six mois, un an ou plus après leur déploiement?

• (1010)

M. Tim Laidler: Je ne crois pas que nous ayons des données qui prouvent qu'une durée de traitement donne de meilleurs résultats qu'une autre. J'ai participé au programme tôt dans le processus. C'était la première fois que j'étais exposé à quelque chose dans un but thérapeutique, et cela m'a énormément aidé. Nous constatons que nous approchons les gens plus tôt dans le processus. Nous savons que s'ils sont en mesure de réussir la transition, s'ils sont capables de se tailler une place sur les plans émotionnel et professionnel dans le secteur civil, cela réduira énormément le risque qu'ils souffrent de stress post-traumatique ou d'une autre maladie ou qu'ils se retrouvent en prison et qu'ils souffrent de problèmes de transition permanents. Nous pensons qu'en général, si nous les traitons tôt, les chances de réussite sont plus élevées.

Mme Cheryl Gallant: Sur votre site Web, on indique que 90 % des personnes qui ont terminé le programme ont entrepris une nouvelle carrière ou un nouveau programme de formation.

Sur quelles compétences particulières des membres des FC misez-vous pour les aider à effectuer leur transition vers de nouveaux intérêts ou une nouvelle carrière?

M. Tim Laidler: La compétence la plus importante est le travail en groupe de pairs. Souvent, si la transition n'est pas réussie, ces militaires se retrouvent seuls et isolés, et ils tentent de se retirer dans des endroits plus sauvages et d'éviter les endroits bruyants et occupés comme les villes. Cela leur nuit énormément lorsqu'ils essaient de faire une transition de carrière.

Il s'agit de les faire revenir dans la collectivité et de les faire raconter leur histoire. Il faut qu'ils soient en mesure de retrouver leurs amis militaires, leur famille et éventuellement leur employeur et d'admettre qu'ils ont vécu cette expérience et que cela a eu des répercussions sur eux, mais qu'ils ont aussi appris des choses.

Nous avons constaté que ce niveau de confiance et de compréhension les aide vraiment à faire une transition de carrière, à établir des réseaux et à trouver ces occasions d'emploi qu'ils ne pourraient pas trouver s'ils étaient isolés.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

L'étude sur la vie après le service était une étude sans précédent effectuée en collaboration pour l'ACC et le ministère de la Défense nationale en 2011. Elle offre le premier examen approfondi des résultats du retour à la vie civile. Grâce aux conclusions de l'étude, le ministère comprend mieux comment concevoir, mettre en oeuvre et exécuter des politiques, des programmes et des activités qui répondent aux besoins des membres du personnel malades et blessés, y compris les réservistes.

Connaissez-vous cette étude, et si oui, qu'en pensez-vous?

M. Tim Laidler: Oui, je la connais. Chaque année, nous présentons les conclusions de nos recherches à l'ICRSMV, l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans.

Mme Cheryl Gallant: À quel point est-il important, sur les plans émotionnel et psychologique, que les anciens combattants en transition obtiennent un emploi rémunéré immédiatement après avoir terminé leur service?

M. Tim Laidler: Leur capacité de retourner sur le marché du travail représente vraiment un indicateur important pour nous. Ce qui fait vraiment une différence, toutefois, ce n'est pas seulement d'avoir un emploi, mais un emploi satisfaisant. À notre avis, le plus gros problème auquel font face les anciens combattants n'est pas le manque d'emploi, mais le fait d'être sous-employé.

Je peux parler de mon expérience. Lorsque je suis revenu d'Afghanistan, où j'étais responsable de 30 vies et de millions de dollars en équipement, les emplois auxquels j'avais accès se retrouvaient au bas de l'échelle dans un organisme. Il est très difficile d'être enthousiaste et d'accepter de recommencer au bas de l'échelle, après avoir terminé... J'avais été dans l'armée pendant 10 ans à ce moment-là.

Il est accablant de devoir recommencer tout le processus. Cela peut entraîner d'autres problèmes, car on peut se dire que seulement l'armée donnait un sens à sa vie.

Mme Cheryl Gallant: Même si on a beaucoup parlé de la façon de soutenir les anciens combattants lorsqu'ils quittent l'armée, peut-on changer quelque chose dans la vie d'un soldat en service actif afin de mieux le préparer psychologiquement à son départ des Forces canadiennes?

M. Tim Laidler: Je crois que souffrir d'un traumatisme, c'est comme sauter d'un avion: si vous n'avez pas de parachute et que vous atterrissez sur le sol, vous aurez des membres brisés et toutes sortes de problèmes si vous survivez. C'est à cela que ressemble un traumatisme. On ne peut pas vraiment éviter d'être traumatisé par un événement.

Je crois que la meilleure façon d'éviter certains problèmes permanents, c'est d'essayer d'encourager les gens à se rendre compte qu'ils ont besoin d'aide, afin qu'ils puissent apprendre à s'autoévaluer et admettre qu'ils ont vécu une expérience stressante, qu'ils doivent obtenir de l'aide immédiatement, et qu'ils doivent se reposer.

Si on peut intégrer à notre culture l'idée que revenir de l'étranger avec des blessures psychologiques n'est pas la fin du monde, et qu'on peut guérir avec un peu de repos, c'est probablement la meilleure chose que nous pouvons faire pour éviter les problèmes permanents que nous commençons à observer chez nos anciens combattants.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Monsieur Harris.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins de leurs exposés.

Monsieur Laidler, j'aimerais vous poser ma première question. Ce dont vous nous parlez — et votre expérience n'est pas une expérience médicale —, c'est de la transition que doit effectuer un soldat qui quitte l'armée.

Nous avons récemment parlé à certaines personnes de Petawawa qui quitteront bientôt l'armée, et je me disais qu'on devrait s'attendre à ce que les Forces canadiennes offrent un programme pour les aider. Un soldat sera bientôt libéré pour raisons médicales, et ils ont trois ans pour s'en occuper. Les gens ne se demanderaient pas ce qui va leur arriver lorsqu'ils seront libérés lorsqu'ils essaient, comme vous dites, de se réinventer. Je comprends cela.

Pourquoi attendons-nous que les gens aient des problèmes ou qu'ils ne sachent plus quoi faire?

•(1015)

M. Tim Laidler: C'est un excellent point.

Pour vous faire une mise à jour, jusqu'ici, nous avons eu de très bonnes conversations avec le MDN. Nous avons parlé aux personnes

qui s'occupent du domaine de la santé mentale. Elles se sont rendu compte que notre programme ne s'inscrit pas dans la catégorie des services de santé, mais que nous offrons plutôt des services psychosociaux, et qu'un organisme comme le nôtre et d'autres pourraient peut-être relever d'une UISP, où nous n'aiderions pas nécessairement des gens blessés, mais où nous aiderions des personnes à réussir cette transition.

À notre avis, nous pouvons aider les gens à la fin de leur carrière, avant qu'ils soient libérés des forces. Nous avons préparé notre organisme en ce sens.

M. Jack Harris: Merci.

Le fait que votre travail est nécessaire semble indiquer qu'on ne le fait pas avant que les personnes soient libérées. Il s'agit seulement d'un commentaire.

Dans les statistiques qu'on nous a fournies, on dit que vous avez soutenu 400 personnes au cours des 15 dernières années, ce qui fait une moyenne de 24 ou 25 personnes par année. Vous aviez prévu d'aider beaucoup plus de gens. Combien de gens travaillent à temps plein pour le RTV?

M. Tim Laidler: Le nombre qu'on vous a donné, c'est-à-dire 400 personnes, est décalé. En effet, pendant les 12 premières années, il s'agissait seulement d'un projet de recherche. C'était à très petite échelle. Nous avons élargi le programme. Nous voulons aider jusqu'à 150 militaires et anciens combattants par année dès 2015.

Présentement, nous sommes un organisme sans but lucratif. Nous avons trois employés à temps plein, et environ 15 cliniciens contractuels partout au pays. Il s'agit de psychologues agréés avec qui nous signons des contrats pour l'exécution du programme de 10 jours.

M. Jack Harris: Merci.

Si vous me permettez, j'aimerais m'adresser à l'Association chiropratique canadienne. En ce qui concerne l'expérience des États-Unis, ACC paie-t-il maintenant pour les services chiropratiques offerts aux anciens combattants dans le cadre de leur soutien médical?

M. Eric Jackson: Oui, selon leur classification et la raison de leur départ lorsqu'ils ont quitté l'armée.

M. Jack Harris: S'il s'agit de quelque chose lié au service...

M. Eric Jackson: Oui. En général, 10 visites, mais jusqu'à 20 visites chez le chiropraticien sont couvertes par année.

M. Jack Harris: Il s'agit déjà d'un service médical reconnu pour ceux qui ont subi des blessures liées au service.

M. Eric Jackson: Oui, c'est après leur libération des forces, et c'est dans la collectivité.

M. Jack Harris: J'imagine que vous cherchez à obtenir deux choses. Tout d'abord, vos services seraient payés dans le cadre des services médicaux offerts aux membres des FC. Tentez-vous aussi d'encourager le gouvernement à embaucher des chiropraticiens dans les cliniques médicales sur les bases, comme on le fait aux États-Unis?

M. Eric Jackson: C'est exactement cela.

M. Jack Harris: Que demandez-vous? Pourriez-vous résumer vos demandes en précisant le type de recommandations que le comité devrait formuler si nous acceptons votre exposé?

M. Ken Brough: Nous aimerions que l'armée envisage une stratégie comme celle s'appliquant à la santé mentale. Tout d'abord, il faut évaluer l'ampleur du défi, et ensuite élaborer des stratégies pour le résoudre.

Les recherches effectuées actuellement, c'est-à-dire les plus récentes, nous apprennent que si les chiropraticiens étaient partie intégrante de l'équipe MS, de meilleurs soins pourraient être offerts à un coût moins élevé ou au même coût.

M. Jack Harris: L'une des choses sur lesquelles vous avez insisté, dans votre exemple sur les pilotes, c'était qu'on pouvait ramener une personne au travail ou qu'on pouvait permettre à une personne de rester à son poste alors qu'elle serait autrement au repos. Cela semble être un bon exemple, même s'il est manifestement ponctuel. Y a-t-il des études qui confirment que des traitements chiropratiques peuvent permettre à une personne de rester au travail au lieu d'être envoyée en revue des malades ou en congé maladie?

M. Eric Jackson: Plusieurs études ont été publiées. La plus efficace est probablement celle menée par la Commission des accidents du travail en Ontario et, je crois, au Manitoba. Cette étude a démontré qu'une intervention précoce dans le cadre d'une stratégie dotée d'un protocole précis, et qu'un examen régulier en temps opportun au lieu d'un traitement continu... L'évaluation structurée et opportune de la condition d'un patient l'aide à retourner plus rapidement sur le marché du travail à un coût moins élevé. L'étude de la Commission des accidents du travail est l'une des meilleures à cet égard.

Il y a plusieurs autres études. Comme je l'ai dit, le Dr Goertz a publié dans *Spine*, en 2013. Il a examiné l'ensemble des coûts liés aux traitements médicaux, et ensuite le traitement médical accompagné de soins chiropratiques, et il a démontré, comme Heymans, que l'employé retournait plus rapidement au travail et à ses activités et tout cela à moindre coût.

•(1020)

M. Jack Harris: Craignez-vous qu'on vous accepte difficilement au sein d'une équipe médicale composée d'autres professionnels?

M. Eric Jackson: Non. En fait, pendant ma participation au groupe d'experts, j'ai été agréablement surpris de l'accueil favorable réservé au modèle thérapeutique de la manipulation de la colonne vertébrale. Le problème sera d'aller sur la base.

Une étude effectuée à Ottawa a examiné les liens entre l'équipe de travail et l'inclusion d'un chiropraticien sur une période d'environ 18 mois. L'étude a démontré que les praticiens faisaient de plus en plus confiance aux soins chiropratiques à mesure qu'ils interagissaient avec les personnes. Les membres de l'équipe ont vraiment commencé à travailler ensemble et à collaborer à un niveau beaucoup plus élevé à mesure que la coopération s'intensifiait.

Nous voulions constituer une base pour démontrer cela dans l'armée canadienne. L'Association chiropratique canadienne a proposé une étude dans laquelle on choisirait cinq centres, et les chiropraticiens travailleraient en équipes pour démontrer comment nous allons fonctionner efficacement.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Monsieur Norlock.

M. Rick Norlock: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais également remercier les témoins par votre entremise.

Ma première question s'adresse à Tim.

Lorsque je travaillais dans le domaine paramilitaire, avant de faire la transition à l'extérieur des forces policières — dans mon cas, j'ai

pris ma retraite —, nous suivions un cours de préparation à la retraite. Il durait seulement une journée ou deux; je pense que c'était deux jours. L'armée offre-t-elle quelque chose de similaire? Autrement dit, si une personne annonce qu'elle quittera l'armée, peut-elle suivre un cours précis qui la préparera à cette transition?

Une partie du cours que j'avais trouvé très utile faisait intervenir plusieurs militaires à la retraite qui nous parlaient de la façon dont cela avait eu des répercussions sur leurs relations avec les membres de leur famille. Du jour au lendemain, on n'a plus à travailler 40 heures par semaine, ou peut-être qu'on souhaite faire autre chose, etc. Il y a aussi les répercussions sur le plan financier. À quoi ai-je droit? Quelle sera mon indemnité de retraite? Comment se compare-t-elle? Quelle est votre expérience?

Y a-t-il quelque chose de ce genre dans l'armée en ce moment? N'est-ce pas ce dont vous parlez, c'est-à-dire préparer les gens à la transition à la vie civile et les différentes options qui leur sont offertes?

M. Tim Laidler: Je peux parler de certains programmes, mais je ne suis pas qualifié pour en parler de façon approfondie. Je peux aussi parler du fait que mon père a servi pendant toute sa carrière dans les forces policières et qu'il a effectué cette transition récemment.

Je dirais que dans le modèle actuel de service, on offre un grand nombre de programmes pour les cas extrêmes dans le domaine de la santé mentale. Par exemple, si vous avez un diagnostic de TSPT, vous avez accès à de nombreux programmes.

M. Rick Norlock: Excusez-moi, Tim. La santé mentale est un sujet important, mais je pense que si vous suiviez un cours comme celui-là avec vos pairs, ils auraient découvert ce que vous avez découvert vous-mêmes. Je crois que ce que j'essaie de faire valoir, c'est que cela devrait s'adresser à tout le monde. Si vous pouviez parler de tout le monde, et ensuite des transitions...

•(1025)

M. Tim Laidler: Oui, et c'est ce que je disais. La santé mentale représente un petit pourcentage.

De l'autre côté, il y a les séminaires du SPSC. Il y a un grand nombre de programmes éducatifs qui peuvent vous enseigner les différentes options offertes, et tous les militaires libérés peuvent y avoir accès.

Le problème que nous avons cerné, c'est qu'une personne peut se retrouver entre les deux. Les gens peuvent sortir de l'armée, ils peuvent connaître de façon cognitive les différents métiers qui leur sont offerts, mais ils ne semblent pas effectuer cette transition psychologique, cette transition identitaire nécessaire. Nous espérons donc que notre programme répondra à ce besoin. Cela ne s'est pas vraiment produit auparavant. C'est la première fois que nous avons des problèmes de santé mentale provoqués par des missions dans des endroits comme l'Afghanistan et d'autres missions à l'étranger en même temps que des transitions générales où des personnes prennent leur retraite des Forces canadiennes sans avoir vécu d'événements stressants ou traumatiques.

Je crois que vous avez soulevé un excellent point. C'est ce que nous essayons de faire valoir. Que 10, 20 ou 30 % des personnes aient un TSPT, il s'agit d'une population importante à laquelle il faut porter attention. Toutefois, parmi les personnes libérées, 80 % pourraient profiter d'un programme comme le nôtre. Elles n'ont pas reçu de diagnostic, mais elles ont des problèmes à déterminer ce qu'elles deviendront une fois qu'elles auront quitté les forces.

M. Rick Norlock: Merci beaucoup.

J'aimerais dire à nos amis de l'Association chiropratique canadienne que je suis toujours prudent lorsque quelqu'un... Je fais appel aux services des chiropraticiens depuis plusieurs années. Ils coûtent assez cher. Donc lorsque vous venez nous dire que vous allez épargner de l'argent, je me demande comment vous pourrez y arriver. Existe-t-il une étude examinée par les pairs et menée par un autre pays qui a réussi à faire des économies? Nous parlons de centaines de millions de dollars dépensés en services médicaux pour nos hommes et nos femmes en uniforme. Comment, précisément, réussirez-vous à nous faire économiser de l'argent lorsque vos services sont...? La plupart d'entre vous ont... Ce que j'essaie de dire, c'est que vous n'êtes pas pauvres.

Précisément, comment pensez-vous pouvoir faire économiser de l'argent au système médical et aux Forces armées canadiennes?

M. Eric Jackson: C'est une excellente question.

La question a été étudiée dans le cadre de plusieurs scénarios différents. L'un se déroulait au Tennessee, où l'on a examiné l'ensemble des coûts liés aux soins de santé, car les coûts étaient rassemblés dans une OSIS. Une OSIS paie tous les frais. Lorsque vous appartenez à une OSIS, l'organisation est responsable de payer tous les coûts, comme dans l'armée canadienne. Lorsque vous faites partie de l'armée, vos coûts sont contenus dans l'armée.

Lorsque vous calculez ce qu'il en coûte d'inclure la médecine complémentaire ou alternative, étant donné que le service chiropratique représente 80 % en valeur pécuniaire, pendant une année moyenne de réclamations, on a pu réduire cela de 2 700 \$ à 2 200 \$ lorsque le militaire profitait de services médicaux conservateurs alternatifs. Si vous receviez des soins chiropratiques, cela coûtait moins cher à l'OSIS.

M. Rick Norlock: Merci. Pourriez-vous fournir certaines de ces études à nos chercheurs afin qu'ils puissent en tenir compte dans cette étude?

Si nous envisageons votre type d'intervention médicale, je préférerais que ce soit à l'essai sur une période de 18 mois ou pendant une période d'environ 24 mois. Après cela, ils pourraient s'adresser au gouvernement du Canada et dire qu'en travaillant avec votre société et le corps médical...

Recommanderiez-vous ce type d'étude pour qu'on ne se retrouve pas avec une solution permanente dans laquelle vos membres ne nous ont pas fait économiser d'argent, et que vous n'avez réussi qu'à faire augmenter les coûts?

Une étude clinique a-t-elle été menée pour démontrer l'une ou l'autre des options? Pourriez-vous fournir une étude en particulier à nos chercheurs afin qu'ils soient mieux en mesure de conseiller les membres de notre comité?

M. Eric Jackson: Merci.

Permettez-moi de parler d'un projet de loi présenté par le Congrès américain qui visait à inclure la chiropratique. Il s'agissait d'une décision professionnelle, et non d'une décision politique. Cette décision a été prise en 1991, et en 1994, on a intégré les services chiropratiques dans l'armée. Après avoir effectué un examen, on a déterminé que c'était productif et économique et que cela réduisait le fardeau des soins de santé et les blessures chez les militaires et chez les anciens combattants. Cela a été démontré.

L'autre chose que j'aimerais dire, c'est que l'Association chiropratique canadienne a déjà proposé exactement ce que vous avez suggéré et qu'elle a accepté de financer un tel projet. Nous attendons la volonté politique nécessaire pour l'intégrer dans le ministère de la Défense nationale.

Nous sommes prêts à investir l'argent nécessaire et nous affirmons que nous financerons cette étude pendant trois ans. Nous le ferons dans cinq bases, et nous examinerons les données. Si les données laissent voir que ce n'est pas une méthode productive et économique, et que les résultats attendus ne se produisent pas, nous annulerons tout. Mais nous pensons que Goertz et Heymans ont fourni de nombreuses preuves qu'il s'agit d'une façon très efficace de traiter les patients.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Murray, le temps est presque écoulé, mais pour que la répartition du temps soit équitable, vous avez cinq minutes.

Mme Joyce Murray: Merci, monsieur le président.

J'aimerais adresser mes questions à M. Laidler.

Je vous remercie de votre exposé et j'aimerais aussi remercier l'Association chiropratique de nous informer des occasions offertes par la chiropratique.

Monsieur Laidler, j'aimerais vous poser une question au sujet de l'élargissement potentiel du Réseau de transition des vétérans. Vous avez dit que l'objectif était d'aider 150 personnes par année à effectuer la transition d'ici 2015. Avez-vous établi un objectif pour le réseau après 2015?

M. Tim Laidler: Notre objectif est d'aider 150 anciens combattants par année, chaque année, après 2015.

Mme Joyce Murray: Étant donné que vous n'avez que trois employés, cela semble représenter un défi. Quel type d'organisation devrait contribuer à ce niveau?

M. Tim Laidler: En ce moment, nous finançons notre capital de croissance pour embaucher plus d'employés. Nous souhaitons avoir des coordinateurs régionaux dans cinq régions du pays, y compris notre personnel des services centraux et ce sont les équipes de soutien administratif. Les cliniciens représentent vraiment un défi, car ce sont les gens qui essaient d'être formés pour exécuter ce programme. Ces personnes doivent être titulaires d'un doctorat en psychologie de l'orientation et ensuite elles peuvent travailler avec un conseiller titulaire d'une maîtrise. Il faut du temps pour terminer la formation, et elles doivent également passer par notre processus de formation, qui peut prendre de six à neuf mois, selon...

● (1030)

Mme Joyce Murray: D'accord. Quand vous approchez des psychologues cliniciens, vous ne leur fournissez donc pas seulement une marche à suivre. Il faut beaucoup de temps pour leur donner une formation sur mesure pour les militaires.

À l'heure actuelle, quelle part des infrastructures, de la dotation et de la formation du Réseau de transition des vétérans est financée par le ministère des Anciens Combattants ou le MDN?

M. Tim Laidler: L'avantage concurrentiel de notre organisation, c'est que tous ces coûts sont couverts par le secteur privé. Du fait que notre réseau a commencé par servir de banc d'essai et que nous avons vu ce que les données allaient montrer, la Légion nous a appuyés. C'est donc l'argent du secteur privé qui nous a permis d'accroître notre capacité. À l'heure actuelle, le gouvernement paie pour que ses clients suivent notre programme, et notre programme seulement.

Mme Joyce Murray: Aux termes du modèle actuel, vous avez donc besoin de l'argent du secteur sans but lucratif pour prendre de l'expansion, parce que ce dont vous parlez ne correspond pas vraiment au secteur privé. Il s'agit d'organismes qui doivent compter sur les dons des Canadiens pour être en mesure de contribuer à votre financement. Cela veut dire que, chaque année, il leur devient probablement de plus en plus difficile d'obtenir des dons de la population.

Avez-vous présenté une demande de financement de base auprès d'Anciens Combattants ou du MDN pour vous permettre de prendre de l'expansion?

M. Tim Laidler: Pas encore, mais nous sommes toujours ouverts à cette possibilité. Notre plan d'affaires donne de bons résultats, raison pour laquelle nous recevons un capital-développement du secteur privé. Si jamais les choses commencent à mal aller d'ici quelques années, nous réévaluerons la formule.

Par contre, nous avons présenté une demande auprès du MDN visant à devenir leur fournisseur exclusif pour ce genre de services. Il s'agira de la première étape. Ensuite, nous lui demanderons des fonds en vue de prendre de l'expansion. Nous comptons recevoir 500 000 \$ l'année prochaine et 500 000 \$ l'année suivante de la part des organisations. La plupart d'entre elles ont déjà manifesté de l'intérêt à l'égard de la Fondation La patrie gravée sur le cœur. Actuellement, notre manque à gagner serait donc seulement d'environ 200 000 \$, et j'ai confiance que nous réussirons à l'obtenir.

Mme Joyce Murray: Jusqu'à présent, combien de personnes du MDN et d'Anciens Combattants ont suivi votre programme?

M. Tim Laidler: À ce jour, huit membres du personnel d'Anciens Combattants ont suivi le programme. Quant au MDN, comme je l'ai indiqué, nous sommes en pourparlers avec ses équipes de services de soins de santé à ce sujet.

Mme Joyce Murray: Existe-t-il des contraintes financières qui empêcheraient les membres du personnel du MDN et d'Anciens Combattants de suivre le programme?

M. Tim Laidler: Je ne suis pas au courant des détails, mais, pour le MDN, le financement doit être le principal problème. En principe, les gens du ministère parlent d'appuyer notre programme, mais je suis certain que, vu les compressions budgétaires actuelles, tout le monde commence à se demander d'où viendra l'argent.

Notre programme offre de bons services aux anciens combattants. Notre objectif consiste à les aider dès que possible, à les remettre sur la bonne voie et à les réorienter vers une nouvelle carrière. Cela permet de faire beaucoup d'économies à long terme. Certaines études montrent combien d'argent au juste ces services permettent d'économiser. Par exemple, quand quelqu'un ne réussit pas la transition et qu'il finit par être aux prises avec des dépendances, notamment à l'alcool, il peut être obligé de retourner dans un centre de réadaptation. Un programme de 60 à 90 jours peut coûter jusqu'à 60 000 \$, tandis que notre programme de trois mois à l'intention des vétérans coûte 15 000 \$. Nous ne réglons pas forcément les problèmes de dépendance, mais si les gens réussissent la transition, il y a de fortes chances qu'ils ne finiront pas par avoir des problèmes de ce genre.

Mme Joyce Murray: Pourriez-vous fournir au comité certaines des recherches qui ont été menées au fil des ans sur le Programme de transition des vétérans?

M. Tim Laidler : Avec plaisir.

Le président: Le temps est écoulé.

Je remercie... [Note de la rédaction: difficultés techniques]... Jackson.

Le comité suspend maintenant ses travaux et poursuivra la séance à huis clos dans quelques instants.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>